



2 décembre 2017

L'INSTITUT ARMÉNIEN DE FRANCE À LA GRANDE LOGE DE FRANCE



Sur invitation de Monsieur Maurice Lévy, Président de la Commission des Droits de l'Homme, et en présence de Monsieur Marc Henri, représentant le Grand Maître, la Grande Loge De France tenait dans le Grand Temple Pierre Brossolette, une réunion publique sur le thème du DEVOIR DE MÉMOIRE.

Outre les représentants des autres obédiences maçonniques de France et d'étranger, des invités extérieurs ont été conviés à s'exprimer à savoir l'écrivain Marek Halter, l'Imam Hassen Chalgoumi, Président de l'Association Culturelle des Musulmans de Drancy et Antoine Bagdikian, Président de l'Institut Arménien de France.

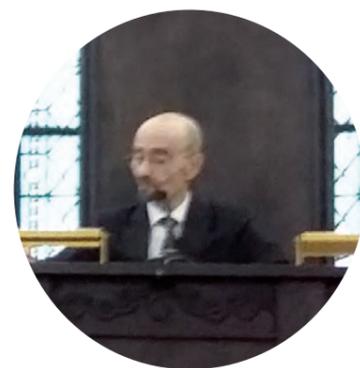
Devant un parterre de 200 personnes, Antoine Bagdikian a rappelé la chronologie du génocide des Arméniens : les massacres hamidiens de 1894-1896, ceux d'Adana en 1909 et le génocide avec la déportation massive du 24 avril 1915. Dans une rage ultra-nationaliste, l'immense nettoyage ethnique de tous les chrétiens : ainsi 1 500 000 Arméniens, 400 000 Grecs pontiques, 250 000 Assyro-Chaldéens et 100 000 Syriaques chrétiens furent abominablement assassinés ! Avec courage, il n'a pas hésité à rappeler le baiser de la mort de francs-maçons entre Talaat Pacha et Krikor Zohrab quelques jours avant le 24 avril 1915.

Un autre ultra-nationaliste, Adolf Hitler, s'inspira de ce modèle exemplaire de génocide pour élaborer la Shoah, ne craignant pas les réactions négatives du monde, pratiquement inexistantes pour le cas des Arméniens !

Antoine Bagdikian souligna la différence notoire entre la nature et l'ampleur du génocide des Arméniens et celui des Juifs.



Une vue de la nombreuse assistance.



Monsieur Marc Henri, représentant le Grand Maître.



De droite à gauche, Antoine Bagdikian, Président de l'Institut Arménien de France, Marek Halter, écrivain, et l'Imam Hassen Chalgouni, Président de l'Association Culturelle des Musulmans de Drancy.

Le génocide des Arméniens est d'origine crapuleuse : il fallait récupérer les biens et toutes les terres des chrétiens pour créer la Turquie, un nouvel état « pur » sunnite, quitte à islamiser de force les chrétiens ! Le génocide des Juifs était de nature profondément raciste, il fallait éliminer depuis la naissance, la trace des Juifs.

Les Turcs ont tout inventé dans les moyens de destruction de la déportation massive jusqu'au meurtre collectif des Arméniens brûlés par milliers dans les églises !

Hitler rajouta à ce même plan les abominations des chambres à gaz !

Le président de l'Institut Arménien de France dénoncera également le négationnisme turc actuel qui s'exprime auprès des « consciences fragiles », rappelant également qu'il en existe de nombreuses et que la Turquie n'hésite pas à mettre les moyens financiers pour les acheter ou les faire plier à sa vision. Hrant Dink paiera de sa vie tandis que le prix Nobel turc Ohran Pahmuk, dénonçant le génocide des Arméniens, devra son salut dans sa fuite à l'étranger. Au nom de la « liberté d'expression », même le Conseil constitutionnel français bloquera par 2 fois, sous l'égide de M. Jean-Louis Debré, les supplications arméniennes, de condamnation du négationnisme turc ! Le sinistre Hitler turc, Talaat pacha, assassiné à Berlin par le justicier arménien Tehlirian (condamné et finalement relâché par la justice allemande) et dont les cendres furent rapatriées en Turquie par l'Allemagne nazie, dispose d'un mausolée Talaat, de boulevards, de rues à son nom !!!

À cet exposé qui tendait également à réunir Juifs et Arméniens dans la souffrance, on aurait pu ajouter la pression turque aux USA et jusque dans le monde du cinéma français de projeter en salle le film « The Promise ».

Les deux interventions suivantes ont également été de très grande qualité appelant tous les frères et sœurs à l'union, la fraternité et au rassemblement de toutes les religions pour s'opposer aux intégristes et à toutes les formes d'ultra-nationalisme et d'incitation à la haine !



©Minas Melkonian

En arrière-plan, sous les vitraux, les représentants des différentes loges maçonniques de France et d'étranger. Au premier plan, Antoine Bagdikian.



©Jean-Laurent Turbet

Le nouveau Conseil Fédéral de la Grande Loge de France, avec le nouveau Grand Maître Philippe Charuel ① et Monsieur Marc Henri ②.

Texte de base Olivier ROUMELIAN, avocat au barreau de Paris
avec un rajout de Daniel Artinian et complété par les données historiques et le discours d'Antoine Bagdikian

Institut Arménien de France
Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants Arméniens (ANACRA)
1, avenue Mirabeau - 78000 Versailles - antoinebagdikian@wanadoo.fr
www.anciens-combattants-armeniens.org